

Solidarité : De l'aide quotidienne à la contestation...

Les occupations de bâtiments bruxellois par des collectifs d'Afghans sans-papiers et les marches qu'ils ont organisées vers Mons et vers Gand ont mis les projecteurs sur ces migrants en attente de régularisation mais aussi sur ceux qui les accompagnent. En Belgique, les collectifs et les associations de solidarité avec les sans-papiers sont actifs depuis de nombreuses années. Une lutte qui, dans le contexte actuel, semble pourtant de plus en plus difficile à mener.



Geoffroy Charue

Ils s'appellent Alexis, Nadia, Selma, Pierre, Céline. Ils ont tous dans leur poche une carte d'identité ou un titre de séjour valable. Pourtant, on les croise régulièrement aux portes des centres fermés, dans les manifestations pour la régularisation des sans-papiers, auprès des grévistes de la faim, avec les familles dans les centres ouverts... Ils se sentent concernés par les questions d'immigration et choqués par la politique actuelle en la matière. Très concrètement, ils apportent aussi un soutien fort aux migrants qui font face à un « accueil » souvent peu digne d'un pays démocratique... Pour eux, la solidarité, c'est bien plus qu'un concept. Et ils essayent de la faire vivre au quotidien !

Des petits gestes qui comptent

Qu'ils soient membres d'associations ou de comités de soutien, activistes ou « simples citoyens », ceux qui nourrissent les réseaux de solidarité autour des migrants

s'activent à tous les niveaux ! La solidarité, pour beaucoup, ça commence par remettre un peu d'humanité là où il n'y en a plus tellement... Dans les occupations, on se bouge pour apporter des couvertures, des vêtements, des matelas, des ustensiles de cuisine, des chauffages d'appoint, des livres, des jouets, de la nourriture. Quand ce ne sont pas des militants convaincus, ce sont des voisins qui tiennent à faire un geste. Et lors de la marche des Afghans, ce sont les habitants des villages traversés, tant en Wallonie qu'en Flandre, qui ont été nombreux à proposer un repas ou un logement. Au-delà de l'aide matérielle, chaque personne motivée mobilise aussi ses compétences : un coup de main pour effectuer des démarches administratives, rédiger des lettres, passer un appel téléphonique, un soutien d'ordre psychologique, un moment pour s'occuper des enfants en leur proposant des jeux ou des lectures. Ces gestes de solidarité, souvent effectués dans l'ombre, sont plus nombreux qu'on ne le pense. Ils témoignent du fait qu'une part non négligeable de la société belge souhaite une politique migratoire plus humaine et plus accueillante. Mais pour la majorité de ces personnes, leur action ne peut se limiter à ce type d'aide. La solidarité d'accord mais la charité non ! Et il est hors de question de pallier aux manques de l'Etat. Alors leurs voix et celles des migrants, ils ont aussi envie de les faire entendre...

Des revendications politiques structurées

En Belgique, les mouvements de résistance aux politiques migratoires sévères et ceux de soutien aux sans-papiers ont toujours été nombreux. Au-delà du soutien matériel et psychologique, les associations actives dans le domaine structurent donc une parole pour revendiquer l'application d'une toute autre politique en matière d'asile.

- C'est par exemple le cas du **CIRÉ** qui coordonne les activités de 24 associations, services sociaux ou organisations syndicales sur les questions de politique migratoire et d'accueil des étrangers. L'objectif de la plateforme est bien de sensibiliser le grand public à la question des réfugiés mais aussi d'agir au niveau politique et législatif afin de veiller à ce que les politiques mises en place soient plus respectueuses des droits humains. Le collectif « **Getting the Voice Out** » recueille quant à lui les témoignages de détenus ayant séjourné en centres fermés. Puisque *l'accès aux informations concernant les centres fermés est quasiment inexistant* et que *les seuls points de vue que l'on peut entendre à travers les médias dominants sont ceux des autorités qui enferment et expulsent, jamais les voix de celles et ceux qui subissent ces politiques*¹, le collectif diffuse aussi largement que possible les récits, souvent très durs, des conditions de vie dans ces centres. A Liège, le **CRACPE** organise régulièrement des rassemblements ainsi qu'une manifestation annuelle devant le centre fermé de Vottem pour réclamer sa fermeture pure et simple. Dans le cadre de leur action politique, de nombreux militants, qu'ils soient bénévoles ou professionnels, regrettent néanmoins le manque de courage des élus en place. Ceux qui osent relayer les inquiétudes et les



Radio27.be

demandes d'une part importante de la société civile en ce qui concerne l'accueil des migrants sont peu nombreux. Dans les assemblées et parlements, les voix ne semblent pas s'offusquer outre mesure des conditions de détention en centres fermés, du manque d'informations claires pour l'obtention du statut de réfugiés, de la faiblesse des structures d'accueil et d'encadrement... La récente altercation entre la sénatrice Ecolo Zakia Khattabi et la Ministre Maggie De Block sur le cas des Afghans prouve en tous cas que le débat est loin d'être serein et que la critique n'est pas la bienvenue...

La solidarité, un délit ?

Si la critique est désapprouvée, le soutien direct et concret aux migrants est quant à lui fortement mis à mal. La multiplication récente des intimidations visant

les personnes qui soutiennent les sans-papiers a de quoi inquiéter dans un Etat de droit.

En Belgique, on ne compte heureusement encore aucun cas de condamnation suite à un apport de soutien matériel (notamment l'hébergement) à des migrants en situation illégale. En France par contre, plusieurs personnes ont été interpellées et même placées en garde à vue alors qu'elles portaient assistance à des sans-papiers. Les textes de loi peuvent en effet être sujets à interprétation puisqu'il existe bel et bien un délit d'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers. Celui-ci vise avant tout à lutter contre le trafic illicite des migrants et donc à protéger, d'une certaine manière, les étrangers qui y sont confrontés⁽²⁾. Théoriquement, c'est l'intention de contrepartie financière pour celui qui apporte l'aide qui détermine le délit. Mais la confusion règne, surtout chez certains responsables politiques qui utilisent le flou pour intimider les citoyens qui voudraient apporter leur aide aux sans-papiers.

Chez nous, on constate néanmoins que les amendes ou condamnations pour participation à des manifestations ainsi que les cas de violences policières subies par des citoyens actifs se sont multipliés. A l'automne dernier, des manifestants belges qui avaient soutenus les Afghans installés à Bruxelles ont reçu une amende de 150 euros dans le cadre des sanctions administratives communales. Par ailleurs, plusieurs inculpations de militants du **CAS** (Comité d'Actions et de Soutien aux sans-papiers) et du **No Border** ont soulevé l'indignation au cours des derniers mois. Les faits qui leur sont reprochés sont groupés sous des dénominations telles que *manifestation sauvage, violences contre policiers, vol de matériel de police, incitation à l'émeute, rébellion, destruction de matériel policier...* Pour de nombreux observateurs, il s'agit d'une atteinte réelle et inquiétante à la liberté d'expression et de manifestation.

La multiplication de ces faits témoigne d'un climat ambiant de criminalisation des migrants et de ceux qui les soutiennent. Il semble qu'on n'ait aujourd'hui plus le droit de s'opposer à une politique que l'on juge injuste. Dans une carte blanche publiée au mois de novembre, 142 signataires, personnalités du monde associatif et universitaire, s'indignent de cette répression. Pour eux, *on a raison de se révolter contre le sort réservé à ceux qui n'ont rien fait d'autre que de tenter d'échapper à ce qui est devenu invivable, pour aller là où vivre redeviendra possible.*⁽³⁾

Si les migrants ont toujours été la cible de discours stigmatisants, le contexte de crise actuel ne fait que renforcer l'animosité d'une part de la population à leur encontre. D'autant que l'application des politiques mises en place contribue à criminaliser des personnes qui n'ont commis aucun autre délit que celui de circuler sans papiers sur notre territoire. Face aux injustices criantes auxquelles les migrants sont confrontés, l'exigence de soutien et de solidarité doit être plus forte que les intimidations, les pressions ou condamnations qui touchent les citoyens actifs sur ce

front. Parce qu'avec d'autres, nous voulons continuer de croire que les solutions aux crises économiques qui se succèdent ne peuvent plus se faire au détriment des droits fondamentaux...

Muriel Vanderborght

1. http://www.gettingthevoiceout.org/presentation_fr/
2. Malchair F., « Délit de solidarité » dans *Agenda interculturel*, Revue du CBAI, janvier 2011, n°289.
3. *Stopper la criminalisation pour renforcer la solidarité*, Carte blanche publiée le 14 novembre 2013 dans *Le Soir*.

Agir par le dessin

Depuis le mois de septembre 2013, 450 Afghans se mobilisent pour faire cesser les expulsions vers leur pays en guerre. Parce qu'elle voulait agir et faire connaître la situation de ces Afghans d'une manière originale, Anaële Hermans a choisi de réaliser, avec sa sœur, une courte bande dessinée qui évoque le quotidien de ces migrants...

Qu'est-ce qui t'as amenée à réaliser cette bande dessinée sur la situation des Afghans à Bruxelles ?

Quand j'ai visité pour la première fois le lieu où ces 450 Afghans se trouvent, cela a été un choc de découvrir les conditions dans lesquels ils vivaient. Je savais que la situation de l'immigration était dure en Belgique mais je ne pensais pas que c'était à ce point-là. Je ne pensais pas qu'on pouvait renvoyer des gens vers un pays en guerre, certains avec de petits enfants, certains vivant ici depuis plus de 5 ans. Je pensais vivre dans un pays démocratique, dans un Etat de droit et j'ai été étonnée de voir cette situation. Il me semblait important que les gens le sachent. Ce n'est pas uniquement au loin, dans d'autres pays que les droits de l'homme sont bafoués. Malheureusement, ça se passe aussi chez nous. J'avais envie d'agir ! Comme j'écris et que ma sœur dessine, nous avons décidé ensemble de réaliser cette petite bande dessinée.

Quand on la lit, c'est le côté humain, plus que politique, qui ressort. C'était une volonté de votre part ?

Oui, parce que cela permet de toucher des gens. Ici, je raconte la rencontre avec les sans-papiers avec mon point de vue, du coup les lecteurs se sentent plus touchés. Il y a eu un bon accueil de la part de personnes qui n'étaient pas sensibilisées à la question. Ils ont eu envie d'en savoir plus, ils ne se rendaient pas compte que cela se passait comme ça. C'est vraiment une première accroche, en espérant que les gens aient envie d'aller vers les Afghans. On l'a réalisée à un moment où eux-mêmes souhaitaient des supports qui permettent de les présenter autrement que comme des manifestants ou des « troubleurs » d'ordre public.

On peut se sentir dépourvu face à cette situation. Pour toi, chacun peut faire quelque chose à sa manière ?

Bien sûr ! Il y a une maman qui vient souvent lire des livres aux enfants. Il y a quelqu'un qui vient de Namur toutes les



semaines avec un réchaud et de la nourriture qu'il récolte chez ses voisins. Il cuisine un repas avec entrée, plat et dessert pour tous les Afghans. Il y a eu un autre qui tient un restaurant à Bruxelles, il les a tous invités à venir manger chez lui. Il y en a qui les aident au niveau logistique, d'autres écrivent des cartes blanches, certains organisent des actions choc. Bref, il y a une multitude de manières d'agir, et elles se complètent toutes !

Comment les migrants vivent cette solidarité ?

Ils sont très touchés. Dans le cas des Afghans, ils disent eux-mêmes que s'il n'y avait pas eu ces mouvements de solidarité leur occupation n'aurait pas tenu. Et là ça fait 5 mois ! Ils disent tous qu'ils n'oublieront jamais cette solidarité et qu'ils garderont quelque chose de très positif de la Belgique. Même après trois jours de marche dont ils reviennent épuisés, ils sont touchés et heureux de ce qui s'est passé, du soutien qu'ils ont reçu de la part de la population. On sent aussi qu'ils aimeraient vraiment pouvoir rendre quelque chose en retour et qu'ils ne le peuvent pas.

A titre personnel, qu'est-ce que ce contact t'apporte ?

Par rapport à d'autres personnes, je ne me sens pas très à l'aise dans le combat politique. Par contre, j'aime beaucoup le contact interpersonnel, rencontrer les gens et voir qui ils sont au travers de leur histoire. Ils ont un regard et des choses à dire sur leur société, sur la nôtre et sur le monde de manière globale. Il m'arrive souvent d'emmener un ami migrant avec moi lorsque je vais voir des copains. C'est à chaque fois l'occasion de passer de bons moments et tout le monde sort content de la rencontre. Si seulement cela pouvait se faire plus spontanément !

La bande dessinée peut être consultée dans son intégralité sur le site des Equipes Populaires.